



# DISPOSITIONS FINANCIÈRES 2024/2025

Validées par le Comité Directeur du 31/05/2024

[WWW.LOIREBASKETBALL.ORG](http://WWW.LOIREBASKETBALL.ORG)



## DISPOSITIONS FINANCIÈRES 2024/2025

### DISPOSITIONS FINANCIÈRES FÉDÉRALES

Paielement au Comité Départemental Loire Basketball

**Se reporter aux Dispositions Financières de la FFBB**

### DISPOSITIONS FINANCIÈRES RÉGIONALES

Paielement au Comité Départemental Loire Basketball

**Se reporter aux Dispositions Financières de la Ligue AuRA**

### DISPOSITIONS FINANCIÈRES DÉPARTEMENTALES

Paielement au Comité Départemental Loire Basketball

#### COTISATION DÉPARTEMENTALE

Club de moins de 50 licenciés	150.00€
Club de plus de 50 licenciés	190.00€

#### CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL : ENGAGEMENT + PACTE DES OFFICIELS 2024

Senior PR et D2	150.00€
<i>+ Droit à la formation des officiels : Engagements Senior PR et D2</i>	50.00€
Senior D3 et D4	130.00€
<i>+ Droit à la formation des officiels : Engagements Senior D3 et D4</i>	20.00€
U20 / U18F / U17M / U15 / U13	100.00€
<i>+ Droit à la formation des officiels : Engagements Jeunes</i>	20.00€
Jeunes U13 à U18 (3 <sup>ème</sup> phase uniquement)	50.00€
Engagement 1 <sup>e</sup> phase Ligue	20.00€
Mini-Basket U9/U11 (incluant Fête du Mini-Basket)	60.00€
Section Baby-Basket U7 (participation plateaux et Fête du Baby-Basket)	20.00€
Coupe Pierre Maisonnial	50.00€
<i>+ Fonds de développement à l'arbitrage</i>	20.00€
Coupes Annexes	20.00€
<i>+ Fonds de développement à l'arbitrage</i>	15.00€
Coupe de la Loire Noël Grange	20.00€
<i>+ Fonds de développement à l'arbitrage</i>	10.00€

#### LICENCES

Les groupements sportifs doivent régler au Comité les sommes réclamées par le Trésorier Général dans les 8 jours suivant la réception des factures.

Le règlement des licences se fait en 4 fois :

- 1<sup>er</sup> acompte - 15 septembre de la saison en cours
- 2<sup>ème</sup> acompte - 15 octobre de la saison en cours
- 3<sup>ème</sup> acompte - 15 décembre de la saison en cours
- Solde - 15 mars de la saison en cours

Les Clubs n'ayant pas réglé les factures Comité dans un délai d'un mois après leur édition, seront soumis à une pénalité forfaitaire de 50.00€ pour ouverture de dossier et d'une majoration de 10% du montant impayé.

## DISPOSITIONS FINANCIÈRES 2024/2025

<b>PÉNALITÉS FINANCIÈRES</b>	
<b>Trésorier - Correspondant non licenciés à la première journée de la saison</b>	50.00€
Changement de joueur brûlé par la commission sportive	12.00€
Engagements hors délai	60.00€
Feuille incomplète ou non conforme	10.00€
Absence Délégué de club séniors PR et jeunes PH/D1	50.00€
Absence Délégué de club autre cas	30.00€
Absence d'entraîneur majeur licencié sur la feuille de marque	30.00€
Absence d'entraîneur licencié sur la feuille de marque	30.00€
<b>Feuilles de match non transmises</b>	
Feuille manquante Mini-Basket	10.00€
Feuille de match en retard (S+2) – 1 <sup>ère</sup> demande au BO	30.00€
Feuille de match en retard (S+3) – 1 <sup>er</sup> rappel au BO	20.00€
Feuille de match en retard (S+5) – 2 <sup>e</sup> rappel au BO	Match perdu
<i>Ces trois pénalités sont cumulables</i>	
Résultat non saisi (lundi à 12h00) ou erroné : par résultat manquant	10.00€
Résultat non saisi lors des deux derniers matches de la phase	20.00€
<b>Forfaits</b>	
1 <sup>er</sup> forfait simple jeunes & Mini-Basket (phase 1 - 2 - 3)	20.00€
2 <sup>e</sup> forfait simple jeunes (phase 1 - 2 - 3)	50.00€
1 <sup>er</sup> Forfait simple senior – U20	70.00€
2 <sup>e</sup> forfait simple senior – U20	140.00€
Forfait général jeunes (phase 1 et 2)	20.00€
Forfait général jeunes (phase 3)	140.00€
Forfait général séniors – U20 (en cours de championnat)	180.00€
Forfait Coupes Séniors & Jeunes	100.00€
Forfait phase finale départementale	120.00€
Forfait Finales Départementales Jeunes et Séniors	250.00€
Forfait – Déplacement arbitres non prévenus (frais de dossier)	20.00€
<b>Divers</b>	
Liste de joueurs brûlés hors délais ou définie par commission sportive	50.00€
<b>Dérogation hors délai sans justificatif (moins de 3 semaines)</b>	<b>25,00€</b>
Rencontre perdue par pénalité – Séniors – U20 – U18F – U17M	45.00€
Rencontre perdue par pénalité – U15 – U13 – Mini-Basket	25.00€
<b>Pénalité administrative</b>	<b>25,00€</b>
Absence à la journée Charte de l'entraîneur U15 – U13	<b>100.00€</b>
Licence manquante Senior – U20 – U18F – U17M (maxi 75€ par match)	15.00€
Licence manquante U15 – U13 – Mini-Basket (maxi 50€ par match)	10.00€
Participation à deux rencontres Mini-Basket le même weekend sportif	10.00€
Réclamation – Pose de la réclamation	160.00€

## DISPOSITIONS FINANCIÈRES 2024/2025

Réclamation – Remboursement en cas de bien fondé <i>Si match à rejouer : Frais d'arbitrage à la charge du comité en cas de rencontre à désignation – à la charge des deux clubs dans les autres cas</i>	80.00€
Non utilisation e-marque	20.00€
Absence à l'Assemblée Générale	150.00€
<b><u>Fautes : FT &amp; FDSR infligées en compétitions départementales</u></b>	
- 1 <sup>ère</sup> Faute	30.00€
- 2 <sup>e</sup> Faute	75.00€
- 3 <sup>e</sup> Faute	100.00€
- 4 <sup>e</sup> Faute et au delà	150.00€
<b>INDEMNITÉS OFFICIELS</b>	
Indemnité arbitre de rencontre Championnat U13	28.00€
Indemnité arbitre de rencontre Championnat U15	29.00€
Indemnité arbitre de rencontre Championnat U18	30.00€
Indemnité arbitre de rencontre Championnat U21	31.00€
Indemnité arbitre de rencontre Championnat Seniors D3 et D4	31.00€
Indemnité arbitre de rencontre Championnat Seniors D2	32.00€
Indemnité arbitre de rencontre Championnat Seniors PR	34.00€
Indemnité Ref 3x3 (la journée)	50.00€
Frais de juge unique	15.00€ + IK
Montant de l'indemnité kilométrique officiels fixé par la FFBB	0.40€
<b>VENTES DIVERSES</b>	
Livret Technique : 7-11 ans – 11-13 ans	35.00€
<b>STAGES DIVERS</b>	
Formation des officiels (Cf. « Plan Officiels 2024 »)	Inclus dans les engagements
Formation de cadre (par délégation de la Ligue)	Cf. Ligue
Intervention Technique du CT – Séance d'entraînement	50.00€
Intervention Technique du CT – Accompagnement de projet club	Gratuit
<b>FRAIS DIVERS</b>	
Frais de délégué par rencontre à la demande du Comité et à la charge du Comité	10.00€ + IK
Frais de délégué par rencontre à la demande et à la charge des clubs	20.00€ + IK
Montant de l'indemnité kilométrique de déplacement bénévoles	0.40€
<b>LOCATIONS &amp; CAUTIONS DIVERSES</b>	
Caution prêt de l'arche gonflable	150.00€
Location structure gonflable	50.00€
Caution prêt de la structure gonflable (par ½ terrain)	1000.00€
Location terrain 3x3 mobile + panier remorque (clubs rattachés)	300.00€
Location terrain 3x3 mobile + panier remorque (hors clubs rattachés)	600.00€

## DISPOSITIONS FINANCIÈRES 2024/2025

Location terrain 3x3 mobile + panier remorque (établissement non affilié FFBB)	1000.00€
Cautions terrain 3x3 mobile + panier remorque	5000.00€
Cautions prêt de panneaux de Mini Basket (par panneau)	300.00€
Location salle réunion Comité (la demi-journée)	80.00€